Aulnay-sous-Bois, le 17 septembre 2009

COMMUNIQUE

ARC-EN-CIEL : L'ADJOINT VERT A L'URBANISME DEMANDE LE RETRAIT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

L'OPH d'Aulnay-sous-Bois a déposé un permis de construire qui prévoit la construction de 24 logements sociaux supplémentaires au cœur de la cité Arc-en-Ciel dans le quartier de Balagny. L'équipe municipale doit faire face à une vive opposition des habitants du quartier

Les élus Verts contestent ce projet et demandent le retrait du permis de construire. En voici les raisons :

Face à la crise du logement qui touche de nombreux ménages mal logés, nous sommes convaincus de la nécessité de construire, mais en nous imposant des critères rigoureux d'aménagement urbain et de qualité écologique de l'habitat :

- construire du logement à taille humaine,
- rééquilibrer la construction de logements sur l'ensemble du territoire en privilégiant les secteurs bien pourvus en transports collectifs, commerces, lieux de loisirs et d'activité,
- Favoriser un habitat de haute performance environnementale permettant une baisse des coûts énergétiques,
- associer les habitants au processus d'aménagement du quartier,
- clarifier les processus d'attribution de logements sociaux,

Les élus Verts ont à plusieurs reprises présenté des propositions alternatives concrètes : un projet réduit à 12 logements sur le site Arc-en-ciel permettant à la fois de préserver des espaces publics propices à l'échange et les quatre tilleuls qui donnent une forte identité au quartier ET parallèlement la construction de 12 autres logements en centre ville dans le programme en cours de réalisation rue du 14 juillet. Ce qui permettrait de construire le même nombre de logements et dans les même délais, mais mieux répartis sur l'ensemble du territoire.

Le maire a cependant choisi d'accorder le permis de construire en l'état le 31 juillet. Alain Amédro, Adjoint en charge de l'urbanisme lui demande de le retirer et d'engager une médiation entre la population, les élus et l'OPH.

<u>Contact</u>: Alain Amédro